



**PENSION À VIE : POLITIQUE ET APPROCHE DE  
MISE EN ŒUVRE**

**PRÉSENTATION POUR LES GROUPES CONSULTATIFS DU MINISTRE**

**MISE À JOUR LE 11 JUIN 2018**

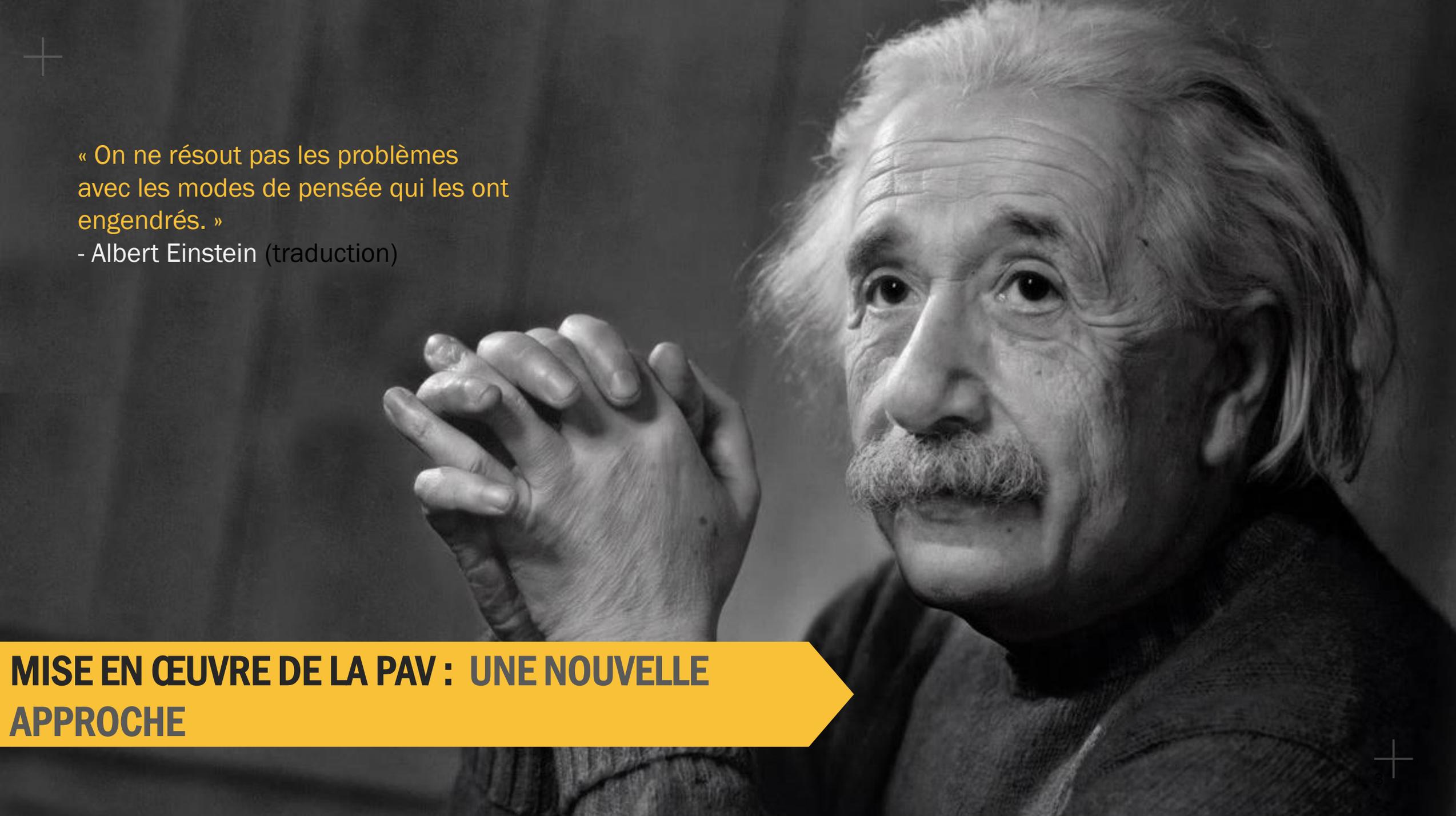
## Pension à vie – Aperçu des avantages

Avantage	Description
<b>Indemnité pour souffrance et douleur</b> (Avantage non financier - non imposable)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Remplace l'indemnité d'invalidité par l'indemnité pour souffrance et douleur</li><li>• Montant maximal de 1 150 \$ par mois à vie</li><li>• Option d'indemnité mensuelle versée sous forme de somme forfaitaire</li></ul> <p><u>Montant mensuel supplémentaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Versement mensuel aux vétérans qui reçoivent déjà une indemnité d'invalidité et qui n'ont pu choisir l'option d'un paiement mensuel à vie</li></ul>
<b>Indemnité supplémentaire pour souffrance et douleur</b> (Avantage non financier - non imposable)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nouvel avantage non financier pour reconnaître une déficience grave et permanente liée au service</li><li>• Trois niveaux de 500 \$, 1 000 \$ ou 1 500 \$</li><li>• Paiement mensuel</li></ul>
<b>Prestation de remplacement du revenu*</b> (Avantage financier - imposable)	<ul style="list-style-type: none"><li>• La prestation de remplacement du revenu regroupe six prestations et correspond à 90 % de la solde avant la libération – indexée annuellement</li><li>• Gains admissibles de 20 000 \$</li><li>• Augmente les prestations de survivant de 50 % à 70 %</li><li>• Reconnaît les possibilités d'avancement de carrière perdues avec une augmentation annuelle de 1 %</li></ul>

+

« On ne résout pas les problèmes  
avec les modes de pensée qui les ont  
engendrés. »

- Albert Einstein (traduction)



**MISE EN ŒUVRE DE LA PAV : UNE NOUVELLE  
APPROCHE**

+

## Principes directeurs – Conformes à l'excellence du service et à la Stratégie en matière de services du GC

1

Accorder aux vétérans le bénéfice du doute

2

Concevoir pour la majorité, et non pour les cas d'exception

3

Être centré sur le vétéran

4

Déléguer des pouvoirs aux employés d'ACC et renforcer leur autonomie

5

Il suffit de nous le dire une fois

6

Priorité au numérique

## Approche de mise en œuvre de la PAV

- Conception et exécution axées sur le vétéran
  - Développement de processus et de systèmes basés sur les besoins et les irritants des vétérans
  - Mobilisation des vétérans dès le début et fréquemment
  - Formation d'équipes multidisciplinaires pour accomplir le travail
  - La propriété et la responsabilité reposent sur les équipes
- En quoi est-ce différent pour les vétérans?
  - Priorité accordée au numérique
    - Le numérique ne signifie pas « sans aide »
  - Notre nouvelle façon de travailler met davantage l'accent sur les vétérans et leur famille
  - L'itération et la mise à l'essai nous assurent que le produit lancé correspond aux besoins des vétérans

## 2. PROVE YOU PAID FOR HEAT.

Attach a heating bill or receipt to prove how you pay for heat at your current civic address. The bill/ receipt must match the name on the application and be dated between **January 1, 2016 and March 31, 2017**.

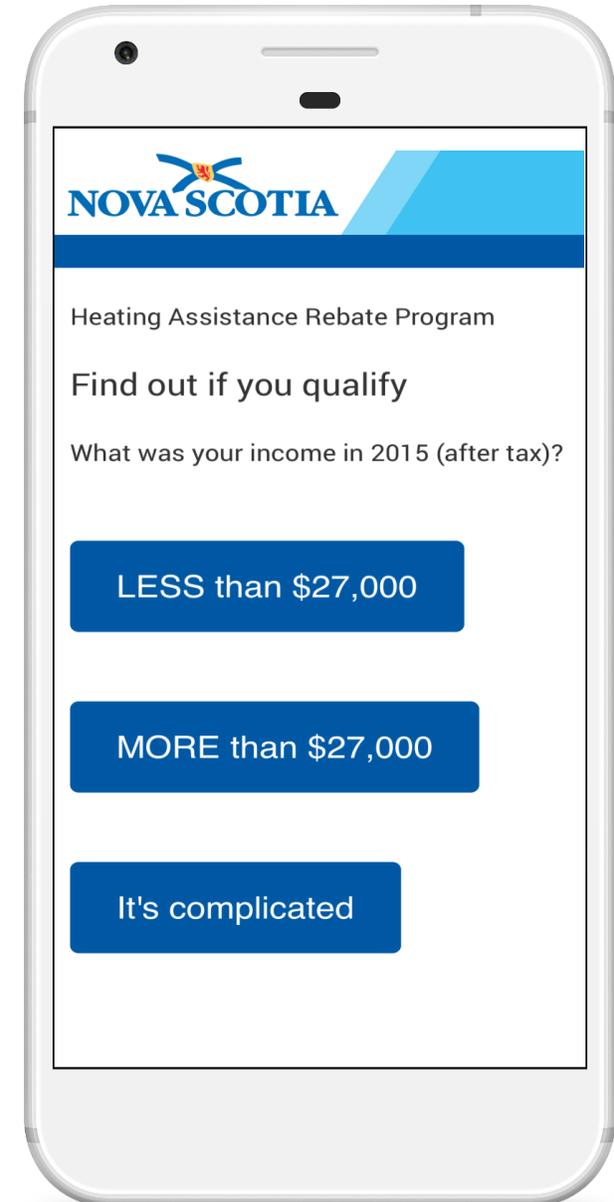
- If heating with oil, provide a delivery slip in the name and civic address listed on the application.
- If heating with electricity, we will use your power bill to check that you use electricity to heat your home.
- If heating with wood, provide a wood invoice form OR if you harvest your own wood, a wood declaration form.

## 3. PROVE YOUR INCOME.

- If you get Income Assistance from the Department of Community Services, no additional proof is required.
- If you apply as a single person household, providing your signature on this form will allow your income to be verified through Canada Revenue Agency (CRA).
- If you apply as a household of two adults, providing signatures on this form will allow your income to be verified through CRA.
- If you apply as a single-parent household, providing your signature on this form will allow your income to be verified through CRA. You must also have received the Canada Child Tax Benefit in 2015.
- If your income is higher than the threshold, but you are a senior receiving GIS or The Allowance, attach a copy of your grant letter from Employment and Social Development Canada. To request a copy of your grant letter call Service Canada at 1-800-277-9914 (press 0 to speak to a representative).

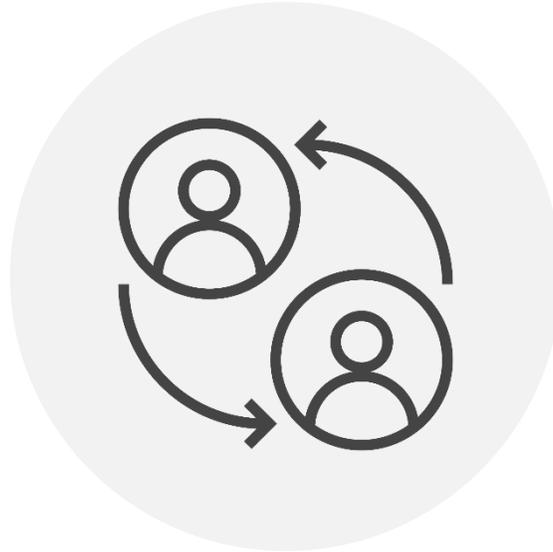
## 4. PICK YOUR HOUSEHOLD TYPE. (Check **ONE** only)

- Person or household currently on Income Assistance from the Department of Community Services.
- Single with an income of **\$27,000 or less** (after tax) – single means living alone with no children or other dependents.
- Single-parent household with an income of **\$42,000 or less** (after tax) – one adult only with one or more children living with you.
- Household of two or more adults who share expenses with a combined income of **\$42,000 or less** (after tax) – married, common law, or sharing a home with another adult, with or without children.
- Senior on Guaranteed Income Supplement (GIS) or on The Allowance.





Portes ouvertes



Consultation



Essai par  
l'utilisateur

... et plus encore!

Nouveaux programmes, nouveaux processus, nouveaux avantages...

... Qu'arrive-t-il à ceux qui reçoivent une indemnité d'invalidité?

## Transition transparente à la PAV pour ceux qui reçoivent déjà une indemnité d'invalidité

- Plus de 74 000 personnes qui reçoivent déjà une indemnité d'invalidité pourraient être touchées par la transition à la PAV
- Les vétérans n'auront rien à faire
  - Les calculs se font automatiquement afin que la transition vers la PAV soit transparente
  - Faites la demande sans tarder
- Accroissement des ressources et disponibilité des renseignements pour faciliter l'explication des changements

## Résultats

Le 1<sup>er</sup> avril 2019 :

- Un processus de demande numérique de bout en bout facile à utiliser pour tous les avantages de la PAV
- Transition transparente de tous les prestataires de l'ensemble actuel d'avantages à ceux de la PAV, notamment :
  - Un montant mensuel supplémentaire aux prestataires d'indemnité d'invalidité actuels (selon la situation personnelle) comme transition à la nouvelle pension à vie
  - Regroupement de six avantages financiers : allocation pour perte de revenus (APR, à court terme/à long terme), allocation de sécurité du revenu de retraite (ASRR), prestation de retraite supplémentaire (PRS), allocation pour incidence sur la carrière (AIC) et supplément à l'AIC (SAIC)



# QUESTIONS?